

# Programme HIJP 2016

Rapport annuel 2016

Version v1.1

19.10.2016

Jens Piesbergen, Andreas Brunner

Table des matières

Table des matières.....	2
1 Signature de la convention-programme.....	3
2 Recrutement de personnel et engagement d'un manager pour le programme HIJP .....	3
3 Organes du programme HIJP .....	3
3.1 Comité de programme : démission de la Co-Présidente .....	3
3.2 Direction de programme 2017 : nouvelles nominations.....	3
3.3 Séances des organes HIJP .....	4
4 Projets et affaires.....	4
4.1 Projet "Traitement des affaires" (normalisation des interfaces) .....	4
4.2 Projet "eJus2020" (introduction de la gestion électronique du dossier).....	4
4.3 Projet "VidéoConférence" .....	5
4.4 Projet "eDossier PDF" .....	5
4.5 Projet "Automatisation de la statistique dans la justice pénale" .....	5
4.6 Emplois pour le programme FMÜ .....	5
5 Finances.....	5
6 Communication .....	6
7 Perspectives .....	6
8 Remerciements .....	7

## 1 Signature de la convention-programme

L'assemblée d'automne de la CCDJP du 12.11.2015 (AA'15) ayant adopté le texte de la convention HIJP et le rapport qui l'accompagnait, la convention a sans délai été envoyée à tous les cantons, à l'Office fédéral de la justice (OFJ) et au Ministère public de la Confédération (MPC) pour signature. La direction du programme, efficacement encadrée par le secrétariat général de la CCDJP, a pu répondre à diverses questions soulevées par les cantons. À la clôture de la rédaction du présent rapport le 18 octobre 2016, 18 cantons avaient signé la convention HIJP et les deux services fédéraux l'avaient approuvée. Dans quelques cantons, le processus de signature est encore en cours, soit au niveau gouvernemental, soit en partie devant le parlement.

Le quorum de 18 cantons est donc atteint et la convention est définitivement entrée en vigueur.

Les informations qui nous sont parvenues indiquent que des cantons supplémentaires signeront encore la convention avant fin 2016.

## 2 Recrutement de personnel et engagement d'un manager pour le programme HIJP

Conformément au calendrier portant sur les différentes phases de la mise en place du programme, tel qu'approuvé lors de l'assemblée d'automne 2015, le poste de manager du programme a rapidement été mis au concours. Un sous-comité (composé du Procureur général de la Confédération, du Vice-directeur OFJ ainsi que du Secrétaire général CCDJP et du Président de la direction de programme) a examiné les nombreuses postulations reçues et mené des entretiens et négociations. Il était finalement possible, sur proposition externe, de trouver un spécialiste compétent en la personne du Dr Jens Piesbergen. Son engagement a été finalisé en mars 2016 et Jens Piesbergen a pu convenir d'une transition rapide avec son ancien employeur.

M. Jens Piesbergen a pris ses fonctions de Manager du programme HIJP avec effet au 1<sup>er</sup> juin 2016. Il a dans un premier temps travaillé à domicile, s'est ensuite rendu à Lausanne pour un séjour linguistique, afin d'améliorer ses connaissances de français et il a par la suite occupé un bureau dans les locaux de la police municipale de Zurich. Le nouveau manager du programme a rapidement pris ses marques et s'est chargé de tous les aspects administratifs, de la gestion financière et de la planification du programme. Il s'est par ailleurs dès le départ penché sur la poursuite des projets phare.

## 3 Organes du programme HIJP

La composition des organes HIJP résulte de l'annexe 2.

### 3.1 Comité de programme : démission de la Co-Présidente

La Conseillère d'État Béatrice Métraux, VD, Co-Présidente du Comité de programme, a démissionné. Afin de préserver une représentation de toutes les régions linguistiques, la place qu'elle laisse vacante devra à nouveau être occupée par une Conseillère d'État ou un Conseiller d'État issu du cercle de la CLDJP. Le Procureur fédéral Michael Lauber a dirigé les affaires en cours pendant la période de rapport en sa qualité de second Co-Président.

Deux candidatures du canton de Bâle-Campagne sont par ailleurs disponibles en vue d'un élargissement du Comité de programme (Daniele Castiglione et Christoph Spindler).

### 3.2 Direction de programme 2017 : nouvelles nominations

La direction de programme actuelle s'est activement occupée de la nomination de la nouvelle direction de programme 2017. La transition de la direction de programme vers un plus grand nombre de membres spécialisés issus de l'environnement professionnel actif, telle qu'annoncée en automne 2015, a pu être

réalisée avec succès. Ce sont notamment des personnes qui occupent des fonctions dans la justice (ministères publics, tribunaux, exécution des sanctions) ou dans l'informatique qui ont été présélectionnées, des entretiens de motivation ont été menés à tous les niveaux et une proposition de nomination finale a été préparée.

On peut constater qu'en ce qui concerne la composition de la direction de programme, c'est tant un changement pour des motifs d'âge qu'un élargissement par des personnes disposant de compétences techniques spécifiques qui a été réalisé pour l'année 2017. Le soutien des organisations cantonales et de la Confédération est ainsi assuré pour le futur et la direction de programme dispose grâce à sa nouvelle composition d'un plus grand savoir-faire en informatique.

Les deux conseillers de la société TC Team Consult ne continueront pas à être actifs dans la direction de programme après l'assemblée d'automne.

Sous réserve de confirmation par le Comité de programme, le Président de la direction de programme, Andreas Brunner, passera le flambeau à Alberto Fabbri, premier Procureur du canton de Bâle-Ville, avec effet au 1<sup>er</sup> juin 2017. La représentation du secrétariat général de la CCDJP dans la direction de programme passera, toujours sous réserve de confirmation, de Florian Dübli à Claudio Strickler au cours des mois à venir.

### 3.3 Séances des organes HIJP

Les différents organes du programme se sont régulièrement réunis en séance au cours de l'année 2016, afin de faire progresser les affaires en cours.

La "Direction de programme HIJP" s'est réunie à neuf reprises pendant la période de rapport, dans toutes les régions du pays, et le "Comité de programme" ainsi que le "Groupe d'accompagnement" ont chacun eu deux séances à Berne. Le "Comité de coordination HIJP - HIP" s'est par ailleurs réuni une fois, en automne 2016.

Le rythme des séances de la direction de programme a pu être ralenti depuis que le manager du programme a pris ses fonctions, ce qui a permis de réduire substantiellement la charge qui pèse sur les membres, y compris les conseillers externes mandatés.

## 4 Projets et affaires

Le programme tient une liste des projets HIJP, qui sert de base à l'évaluation et à la gestion de toutes les idées, affaires et projets.

Pour l'heure, la programmation comporte cinq projets dont la portée politique est variée et dont les exigences techniques divergent. Pendant l'année en cours, deux projets d'harmonisation primordiaux se sont ajoutés à la planification du programme : "eJus2020" et "Automatisation de la statistique dans la justice pénale".

### 4.1 Projet "Traitement des affaires" (normalisation des interfaces)

Le projet "Traitement des affaires" (resp. normalisation des interfaces relatives au traitement des affaires) a initialement été conduit par HIP sous le titre "Traitement des affaires policières", mais a par la suite été transmis à HIJP sur décision des deux Comités de programme, qui l'ont converti en projet commun. Le mandat de programme a été élaboré en associant des représentants des deux programmes, à la fin sous la direction du manager de programme HIJP (concept de base v2.1 et mandat de projet v2.1).

### 4.2 Projet "eJus2020" (introduction de la gestion électronique du dossier)

"eJus2020" a pour objectif d'introduire sur l'ensemble du territoire suisse l'administration électronique de la justice (gestion électronique du dossier, aménagement digitalisé complet des processus de travail, etc.), en

collaboration avec le Tribunal fédéral, les Tribunaux cantonaux de dernière instance et la Fédération suisse des avocats. Une esquisse de projet élargie a été préparée. Sur cette base et sous forme d'un avant-projet, un mandat de projet détaillé doit être rédigé jusqu'au printemps 2017. Il est cependant essentiel que lors de l'assemblée d'automne 2016 de la CCDJP déjà, la Confédération soit invitée à créer une base légale pour ce projet.

#### 4.3 Projet "VidéoConférence"

Ce projet propose aux autorités de police et de la justice un mode d'emploi simple en vue de la tenue d'auditions électroniques (par exemple pour éviter les mandats d'amener fastidieux et chronophages). En raison du retrait de Swisscom, qui ne propose plus ses services dans ce champ d'activités, le projet a pris un peu de retard. Il arrivera à terme pour fin octobre 2016. Les résultats seront transmis aux milieux intéressés sur la base d'une recommandation d'utilisation et les détails techniques seront publiés et actualisés sur le nouveau site Internet de HIJP.

#### 4.4 Projet "eDossier PDF"

Ce projet propose aux autorités judiciaires un mode d'emploi simple pour le travail avec les dossiers électroniques sous format PDF (au sens d'une solution transitoire jusqu'à l'introduction de la gestion électronique des dossiers au sens complet, cf. chapitre **Error! Reference source not found.**). Il doit être achevé au 1<sup>er</sup> trimestre 2017.

#### 4.5 Projet "Automatisation de la statistique dans la justice pénale"

L'Office fédéral de la statistique mène un projet d'automatisation du relevé des données dans le domaine de l'exécution des peines et des mesures. Il souhaite associer les cantons dans le cadre de la spécification des données à relever. La clarification des exigences posées à l'égard de la statistique ainsi que du déroulement technique du côté des cantons doit se faire par HIJP sous forme d'un projet réduit. Un mandat d'avant-projet (esquisse de projet) approuvé par le Comité des Neuf de la CCDJP, compétent dans le domaine, sera présenté aux organes porteurs dans le cadre de l'assemblée d'automne 2016.

#### 4.6 Emplois pour le programme FMÜ

Ce projet a pour objectif de garantir les intérêts des cantons dans le cadre de leur intégration au système de surveillance des télécommunications de la Confédération sous le programme FMÜ, ainsi que sa mise en œuvre technique du côté cantonal. Les crédits nécessaires à la création de deux postes à plein temps ont d'ores et déjà accordés dans le cadre de l'assemblée d'automne 2015. En accord avec les services impliqués, le concept d'engagement d'un "coordinateur des bureaux" et d'un "architecte TI" (architecte logiciel) a été établi au niveau des organes de pilotage FMÜ. Dans ce contexte, le programme HIJP fournit pour l'instant un soutien administratif à ses propres frais, le recrutement venant de commencer.

## 5 Finances

Le crédit de CHF 516'000 approuvé par l'AA'15 ne sera pas complètement épuisé. Une réduction des dépenses de l'ordre de 10% est attendue. Les coûts supplémentaires et les réductions de coûts sont dans leur grande majorité dus à la prise de fonction du manager de programme en cours d'année (recours aux conseillers, moins de charges salariales). Le poste de secrétariat n'a pour l'instant pas encore été attribué. En contrepartie, les coûts générés par les conseillers externes sont plus élevés que prévus, la gestion opérationnelle ayant été assurée par un collaborateur de la société TC Team Consult jusqu'à la prise de fonction du manager du programme.

Pour ce qui est des charges d'exploitation, les coûts de l'infrastructure et des loyers sont plus faibles que prévus, mais les dépenses pour la mise en place du site Internet et du serveur du SharePoint plus élevées.

2016		Programme HIJP			
		Comptes'16	Budget'16	Delta	Delta %
<i>Frais de personnel</i>		178'066	340'000	-161'934	-47.6%
1	Direction de programme	92'400	140'000	-47'600	-34.0%
2	Secrétariat (30%)	0	30'000	-30'000	-100.0%
3	Management de programme	85'666	170'000	-84'334	-49.6%
	Coordinateur des bureaux & architecte TI (FMÜ) y c. charges sociales				
<i>Charges de projet</i>		8'470	11'000	-2'530	-23.0%
4	Accompagnement VideoK	8'470	11'000	-2'530	-23.0%
<i>Charges d'exploitation</i>		46'369	25'000	21'369	85.5%
5	Bureau / ressources informatique / débours-frais de voyage	46'369	25'000	21'369	85.5%
<i>Charges de tiers</i>		224'181	140'000	84'181	60.1%
6	Conseillers externes	224'181	90'000	134'181	149.1%
7	Contrôle du programme	0	50'000	-50'000	-100.0%
<b>Total</b>		<b>457'086</b>	<b>516'000</b>	<b>-58'914</b>	<b>-11.4%</b>

Le tableau reflète l'état des comptes au 17 octobre 2016.

## 6 Communication

Dans le cadre de l'établissement d'un concept de communication, la direction de programme a décidé de s'adresser à tous les milieux intéressés par l'intermédiaire d'un nouveau site Internet accessible au public. Un concept graphique et la structure du site ont été élaborés avec le soutien de professionnels du domaine. Le site sera accessible au cours du mois d'octobre 2016.

Par ailleurs, une infolettre "Flash" communiquera désormais trimestriellement aux différents cercles de personnes des informations d'actualité et de fond. La fiche d'information lancée pour soutenir le processus de signature de la convention HIJP ne sera plus actualisée à partir de la fin de l'année 2016.

Un serveur de collaboration sur une base "SharePoint" a été installé pour l'administration du programme et les différents travaux des organes et des projets de tous les groupes de personnes impliquées.

## 7 Perspectives

En raison de l'importance stratégique des projets définis l'année dernière, les travaux du programme HIJP s'articuleront dans l'année à venir autour de deux points forts, qui ont pu être arrêtés (sous réserve d'approbation par l'Organe responsable). D'un côté, ce seront les travaux d'approfondissement et de préparation du projet "eJus2020" (introduction du dossier électronique) qui seront capitaux. Il s'agit dans ce cadre de préparer, pour l'échéance de l'assemblée du printemps 2017, les exigences spécifiques, la conception et la planification du projet. Une fois le mandat de projet disponible, ce sera une organisation de projet encore à définir qui se chargera de la mise en œuvre. De l'autre côté, le projet "Traitement des affaires" passera de la phase préparatoire à la mise en œuvre concrète. Les deux projets occuperont des ressources en personnel substantielles du programme.

Bien sûr que les projet "Statistique dans l'exécution des peines et des mesures" sera réalisé à la suite de la définition de l'avant-projet, que la mise en œuvre du projet "VidéoConférence" sera activement surveillée et que le projet "eDossier PDF" sera achevé au 1<sup>er</sup> trimestre en tant que Quickwin.

À l'issue de la phase de recrutement, les "Organes de pilotage FMÜ" seront soutenus par les deux postes (coordinateur des bureau et architecte logiciel), ce qui permettra d'activement faire valoir les intérêts des cantons. L'encadrement et l'introduction de ces nouveaux collègues se fera dans le cadre des activités de gestion du programme. Jusqu'à ce moment-là, c'est le manager du programme qui va accompagner FMÜ.

## 8 Remerciements

Le programme HIJP remercie la police municipale de Zurich pour la mise à disposition gratuite d'un bureau à l'intention du manager du programme.

Le programme HIJP remercie les deux représentants de TC Team Consult, Bernhard Prestel et Ruggero Huesler, pour leur engagement dans le cadre de la mise en place du programme.